

De l'audio-visuel comme source de l'histoire

Autor(en): **Collart, Yves**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **45 (1995)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-81146>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

De l'audio-visuel comme source de l'histoire

Yves Collart

Le sujet retenu pour la dernière journée annuelle des historiens suisses trouve sa justification dans le défi que lancent aujourd'hui à notre discipline la révolution des communications et l'irruption, voire le déferlement de la documentation audio-visuelle qui en découle. Sans doute les plus jeunes, plongés dès leur premier âge dans cet environnement omniprésent de l'image et du son, se sentent-ils plus favorablement interpellés que leurs aînés, tous encore formés dans le respect rigoureux et prioritaire, sinon toujours exclusif, de la source écrite¹, et souvent sceptiques à l'égard d'autres formes de témoignage. Mais nul ne saurait échapper aux questions que nous posent l'ère de l'électronique et la médiatisation permanente des événements du monde. La connaissance du temps révolu n'est plus seulement véhiculée, a posteriori, par des traces écrites lentement accumulées et patiemment scrutées par les érudits: elle circule instantanément, atteignant simultanément le monde entier, et donne aux témoins l'impression – et sans doute l'illusion – de vivre la réalité «en direct».

Il est donc naturel que les historiens se sentent personnellement concernés par ces bouleversements, dans l'intérêt de l'historiographie bien sûr, mais plus encore de la formation des jeunes, qui appartiennent – répétons-le – aux générations de l'audio-visuel et attendent qu'on les instruisse et qu'on les guide. Au nom de la logique, d'abord, et de la conséquence avec soi-même: comment justifier la mobilisation qui s'opère actuellement un peu partout pour créer, à grands frais, les infrastructures nécessaires à la conservation de ce type de documentation – photographies, enregistrements sonores, films, matériel iconographique de toute nature – si dans le même temps, on s'abstient d'y recourir dans sa réflexion et ses travaux quotidiens, ne serait-ce que pour soulever les questions qu'elle ne peut manquer de nous poser? Car il ne s'agit pas seulement de l'historiographie *future*: ce matériel est là, à portée de main (même si – nous y reviendrons – l'accès n'y est pas toujours facile, tant s'en faut), et devrait provoquer au moins notre curiosité, sinon nos réflexes scientifiques².

1 Il faut pourtant rappeler que nos plus grands maîtres nous ont préparés à cet élargissement par une conception très large de la source. Ainsi Henri-Irénée Marrou pour qui est source «tout ce qui, de quelque manière, peut nous révéler quelque chose sur le passé de l'homme», cf. «Comment comprendre le métier d'historien» dans *L'Histoire et ses méthodes* sous la direction de Charles Samaran, Paris, Gallimard, 1961, 1511 p.; et plus encore l'avis combien autorisé de Lucien Febvre: «L'Histoire se fait avec des documents écrits, sans doute. Quand il y en a. Mais elle peut se faire, elle doit se faire avec tout ce que l'ingéniosité de l'historien peut lui permettre d'utiliser», cité par Marrou, *ibid.*, p. 1512.

2 Par curiosité, nous avons parcouru les bibliographies des thèses et diplômes présentés à HEI (Hautes études internationales, Genève) depuis quinze ans. Quoique concernant tous des sujets de relations internationales contemporaines, et reflétant plutôt une recherche de pointe, *aucun*

Mais qu'on ne parle plus des sources «nouvelles» de l'audio-visuel, comme on l'entend dire si souvent: la photographie existe depuis cent soixante ans³, la radio systématiquement exploitée depuis quatre-vingts ans au moins, et nous célébrons cette année le centenaire du cinéma! Qu'on se garde de laisser se développer côte-à-côte et séparément – ainsi que la tendance s'en dessine – un espace historiographique traditionnel, ancré dans ses habitudes académiques et ses moyens ancestraux (combien de séminaires d'histoire sont aujourd'hui équipés pour enregistrer, projeter, monter de l'image et du son?) d'une part et d'autre part un territoire ouvert à de nouveaux moyens d'exploration et de transmission du savoir, occupé petit à petit, faute d'une présence et même d'un intérêt des historiens professionnels, par les seuls gens des média⁴. Il est frappant de constater que soudain conscients des trésors qu'ils ont produits et accumulés, ce sont les journalistes – ceux qu'on regardait de haut à l'époque positiviste parce qu'ils travaillaient sur le contemporain et qu'ils ne se laissaient pas arrêter par la fermeture des archives – qui prennent aujourd'hui l'initiative d'exploiter, de mettre en œuvre et de publier la documentation immense rassemblée par les radios et les télévisions⁵. Les émissions «historiques» se multiplient partout⁶, l'attrait du passé, alimenté par le goût croissant des commémorations⁷, monte en flèche dans le public et les connaissances de tout un chacun en ce domaine tendent de plus en plus à se répandre en dehors des salles d'enseignement. On n'hésiterait pas à se réjouir de

n'inclut de référence à de la documentation audio-visuelle. D'ailleurs, dans l'ouvrage de Samaran déjà cité cf. *supra* note 2, qui donne un état de la discipline historique en 1961, il est frappant de constater que l'évocation des sources et moyens qui nous intéressent est vraiment réduite à la portion congrue soit 87 pages sur 1771.

3 Nicéphore Niepce est mort en 1833 et Jacques Daguerre en 1851.

4 Qui, eux, disposent des moyens techniques appropriés. Dans le même ouvrage de Ch. Samaran, on trouve encore une illustration de la progression géométrique des moyens techniques mis au service de la reproduction documentaire. Jean Thévenot s'y émerveille sur le magnétophone et rêve à l'avenir: «Le magnétophone est même devenu autonome, permettant de tout enregistrer, avec une perfection souvent ahurissante, n'importe où, n'importe quand [...] et voici qu'apparaît l'enregistreur de sons et d'images sur bande magnétique, qui, assurément, sera un jour caractérisé par la même souplesse et la même sécurité d'emploi. Ce jour là, n'importe qui pourra mettre en boîte la vie qui passe, dans toutes ses coordonnées réelles, aussi facilement qu'aujourd'hui il prend des notes avec son stylo. Et il se peut qu'alors l'historien en vienne à considérer que son principal matériau est l'image sonore et non plus le mot écrit», *op. cit.*, p. 1184ss.

5 Cette prééminence de la publication du matériel sonore et visuel *par les média* revient à dire, du point de vue historiographique, que c'est à eux qu'il appartient de décider (arbitrairement? ou selon quel critère?) ce qui est «digne de mémoire». Rendons pourtant grâce par exemple à la BBC, pionnière à cet égard, de nous rendre accessibles des publications sonores de premier ordre ainsi, récemment, sur la Seconde Guerre mondiale, *The Second World War*, BBC Worldwide 1995, 2 heures, ou *Don't You Know There's a War on, the Story of the Home Front*, BBC Worldwide 1995, 3 heures. Voir également W. H. Smith: *Complete Guide to What's on Video*, 1993, 299 p., passim. Félicitons d'autre part la Radio suisse romande d'emboîter le pas et de suivre cet excellent exemple: elle vient de publier coup sur coup trois CD de ses archives, *Les bruits de l'histoire*, 1993, 1 heures 6 min., *La déclaration universelle des droits de l'homme*, 1994, s.i.d.d. (sans indication de durée), et *Le pain de la veille*, 1994, s.i.d.d., accompagné d'un volume de textes et de photographies, même titre, éd. par Christine Détraz, LEP, 1994, 96 p.

6 Le hasard a parfois ses caprices: tandis que nous rédigeons cette page, NBC Super Channel passait l'émission de haut niveau de l'historien-journaliste David Frost: «*Frost's Century*», *This Century Using Reuter's Library and Sources*.

7 Les années 1994–1995 nous ont gâtés à cet égard. Débarquement, fin de la guerre, Hiroshima... En attendant chez nous 1998 – bicentenaire de L'Helvétique et cent-cinquantième de l'Etat fédéral! –; le problème – non résolu – est de définir le rôle qui doit revenir aux historiens professionnels dans la mise au point de ces évocations pour grand public.

cette soudaine popularité de l'histoire, si la transmission par les canaux médiatiques n'échappait pas le plus souvent aux règles scientifiques de la critique des sources et si l'on n'avait pas lieu de redouter les raccourcis et les multiples déformations qu'imposent au journalisme des chaînes de radio et de télévision, la dictature de l'audimat, l'appel du scoop ou les contraintes de la grille, de la publicité et du rendement⁸.

Que les temps soient mûrs pour une prise de conscience des historiens professionnels de l'élargissement nécessaire, dans les directions évoquées ici, de leur «territoire» – et partant de leurs instruments – il n'est pas permis d'en douter. Elle implique inévitablement une rencontre avec les professionnels des média: il appartient aux uns et aux autres de faire en sorte qu'elle débouche sur une véritable coopération et non sur la perpétuation d'un divorce hautain et jaloux, chacun suivant à sa manière son propre cheminement... alors qu'ils servent la même communauté et qu'ils s'adressent, en fin de compte, aux mêmes destinataires.

En histoire contemporaine, le terrain semble particulièrement bien préparé pour cette rencontre. La transition qui s'est opérée depuis longtemps entre une «histoire du passé» à la Ranke et une «histoire du présent»⁹; le droit de cité que s'est acquis l'histoire immédiate; la conviction partagée de plus en plus largement que la justification ultime, et donc l'intérêt de l'histoire, réside dans les moyens qu'elle nous fournit de mieux comprendre le présent, et peut-être d'apporter à la construction de notre avenir une contribution à laquelle l'étude du seul passé ne semblait guère la destiner: tous ces développements ouvrent à l'historien du contemporain des perspectives nouvelles. Ils entraînent aussi, inévitablement, le recours à des sources plus diversifiées que naguère, d'autant que le relativisme qui a peu à peu modéré la qualité de l'évidence écrite¹⁰, comme la valeur du «document officiel», incitent à réviser, de façon beaucoup plus nuancée qu'auparavant, la hiérarchie des témoignages.

Il convient d'autre part de rappeler que l'influence très nette qu'a exercée sur de nouvelles générations d'historiens l'école des *Annales*, en particulier l'intérêt croissant pour l'histoire des mentalités, vont dans ce même sens d'une multiplication et d'une diversification des sources. L'exploration des mentalités incite à sonder les réserves immenses des archives médiatiques. La prise en compte, par exemple, du langage des sons, de la musique, de la danse, de l'image sous toutes ses formes, est propre à enrichir, à l'infini, la signification des événements et doit nous encourager, même pour l'histoire politique des sociétés, à exploiter les pistes que la technologie moderne met désormais à disposition¹¹. Pensons, par exemple, au

8 Voir à ce propos tout le débat déclenché par la Guerre du Golfe, par exemple D. Wolton: *War Games*, Paris, Flammarion, 1991, M. Ferro: *L'information en uniforme*, Paris, Ramsay, 1991, ou l'émission de Temps Présent, *l'Info en question*, TSR, 1991.

9 Il y a bien longtemps déjà B. Croce affirmait que «toute histoire est histoire contemporaine», cité par Marrou, *op. cit.*, p. 1480; voir en outre Marrou H.-I.: *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1954, 311 p., et cet autre classique impérissable M. Bloch: *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, écrit pendant la guerre, paru en 1949 après la mort de l'auteur, et récemment réédité, avec une annotation critique par son fils et une préface de Jacques Le Goff, Paris, A. Colin, 1993, 290 p.

10 Mais attention à ne pas remplacer un excès par un autre et la preuve de l'écrit par celle de l'image et du discours enregistré. *Enkrateia*, disaient les Grecs... de la modération en toute chose!

11 Mentionnons certaines des recherches en cours à l'IUHEI, dans le cadre du CHERSA (Centre d'historiographie et de recherche sur les sources audio-visuelles) qui illustrent ce type d'explora-

retour fulgurant de la photographie dans la bibliographie actuelle, qu'elle soit spécialisée ou de simple vulgarisation, comme les rayons de n'importe quelle librairie peuvent en faire aujourd'hui l'éclatante démonstration. On devrait d'autre part rendre hommage à l'essor de l'histoire sociale, au Royaume-Uni par exemple, qui fournit à cet égard depuis quelques années une production pionnière de la plus haute qualité où le film, le son et l'image sont mis au service d'une impeccable contribution scientifique.

Ce n'est pas le lieu de détailler par le menu les exemples de sources audiovisuelles qui sont, à nos yeux, les plus prometteuses pour la recherche historique. Des quatre grandes catégories auxquelles elles appartiennent – image fixe et iconographie, sources télévisuelles, sources radiophoniques et sources cinématographiques –, on voudrait néanmoins s'arrêter ici un instant sur le domaine à la fois très ancien et très jeune et d'une immense richesse qui se rapporte à l'histoire orale et au témoignage verbal. Très ancien parce que la tradition historique a d'abord été verbale – et Hérodote, par exemple, ne faisait au fond, pas autre chose¹²; très jeune en revanche, dans la mesure où l'empire de l'écrit et l'héritage du positivisme l'a un peu confiné dans l'ombre et où les récentes orientations lui ont donné une impulsion nouvelle.

A l'heure où la protection du *patrimoine* est – fort justement – à la mode et où les Nations-Unies, par la voix de L'UNESCO, ont promu le concept de «patrimoine de l'humanité» à l'attention de la communauté internationale, il n'est pas inutile de s'interroger sur la portée de ce concept. S'il évoque, dans son acception la plus courante, des monuments, des sites, des espaces construits, des archives précieuses, des œuvres d'art, des trésors uniques, on ne songe pas toujours qu'il inclut aussi des biens particulièrement irremplaçables et singulièrement fragiles: la mémoire individuelle des hommes, les expériences de vie, des témoignages qui, uniques peut-être ou essentiels sur certains événements du monde, n'ont pas eu l'occasion de s'exprimer par écrit et sont de surcroît menacés puisque pèse sur eux la limitation biologique inexorable qui met fin à la mémoire et à la vie. «Chaque fois qu'un vieux sage meurt en Afrique», disait le Président Senghor, «c'est toute une bibliothèque qui disparaît». Digne d'intérêt pour cette raison déjà qu'ils sont fragiles, les témoignages enfouis dans la mémoire humaine (qui incluent, bien entendu, toutes les traditions transmises oralement de génération en génération) le sont de surcroît bien davantage encore si l'on considère que seule une partie infime de l'histoire du monde est couverte par le témoignage écrit: qu'il s'agisse de la géographie – pensons aux immenses espaces, aux continents entiers qui sont obscurcis, rendus muets par l'analphabétisme –, de la chronologie – considérée diachroniquement, la portion de l'histoire humaine qui nous est rapportée par les vestiges écrits est bien modeste –, qu'il s'agisse enfin, de l'épaisseur sociale si l'on songe que dans une communauté donnée, les exclus de l'écriture sont infiniment plus nombreux que ceux qui s'expriment et sur le témoignage desquels nous avons coutume de fonder, très largement, notre reconstruction du passé.

Il faut se réjouir que l'histoire orale semble tout à coup refaire surface et se montre suffisamment stimulante pour attirer de jeunes historiens. C'est dû à de

tion: par exemple sur le flamenco, comme source d'histoire orale sur les gitans d'Andalousie, sur la crise yougoslave à travers la caricature politique, ou sur le théâtre satirique comme instrument de la connaissance des mentalités collectives.

12 Voir par exemple John Gould: *Herodotus*, Londres, Weidenfeld & Nicolson, 1989, 164 p.

récents travaux de valeur¹³, mais c'est dû sans doute aussi à l'effet contagieux qu'exercent sur les esprits curieux certaines émissions médiatiques. Nous sommes convaincus – raison supplémentaire d'une collaboration nécessaire – que les journalistes de radio et de télévision – ceux notamment qui appartiennent aux chaînes dites «culturelles» – ont beaucoup à nous apprendre sur certains aspects de leur métier: la pratique délicate de l'interview, par exemple, la mise en confiance du témoin, la création du lien empathique sans lequel la confiance sollicitée ne passe pas, la capacité aussi des journalistes à détecter et à obtenir certains témoignages auxquels les universitaires sont souvent peu attentifs ou n'ont ordinairement pas accès: les marginaux, l'homme de la rue, les petites gens, bref ceux qui contribuent, dans l'ombre des célébrités, à «faire l'histoire», mais qui sont les laissés-pour-compte dans les livres qui la racontent. Cette valeur exemplaire suggère qu'avant d'utiliser le travail du journaliste, l'historien cherche d'abord à bien connaître les conditions dans lesquelles il l'exerce. D'un point de vue pédagogique, cela signifie aussi qu'on fournisse aux étudiants l'occasion de s'initier au maniement du micro et de la caméra, et les moyens de s'entraîner eux-même au montage.

Le recours au témoignage oral, c'est encore recueillir beaucoup d'indications que, même quand il existe, l'écrit ne saurait fournir: la nature et la qualité de la voix, les inflexions et les intonations, le rythme, les silences (on apprend bien à interpréter, dans l'analyse des documents écrits, les «silences du texte...»), bref autant d'éléments que même quand il tente de les décrire, le témoignage écrit ne rend pas, ou le fait bien incomplètement comparé à la perception directe.

Enfin, il importe de relever la fourchette chronologique parfois très large couverte par la mémoire d'un seul individu: le vieillard qu'on interroge et qui se remémore – avec toute l'accuité que l'âge confère au souvenir – ce que son grand-père, alors octogénaire, lui racontait lorsqu'il était enfant, permet de vérifier qu'on peut aisément remonter par témoignage direct, une période qui excède le siècle.

Après avoir évoqué les richesses que peuvent receler, pour l'histoire du contemporain surtout, les sources audio-visuelles, et tenté de faire partager, aux plus jeunes principalement qui seront les chercheurs et les enseignants de demain, la conviction qui nous anime à ce propos, il convient de mentionner très brièvement, avant de conclure, quelques-unes des conséquences qui résultent de cette entreprise: certaines concernent plutôt la réflexion épistémologique, certaines regardent le cadre juridique de la recherche, d'autres, en revanche sont d'ordre purement matériel, mais n'en sont pas moins importantes pour autant.

Sur le plan méthodologique, il va de soi que le document relevant de l'image ou du son – et souvent des deux – exige de qui l'utilise une réflexion épistémologique préalable assez poussée. Non seulement sur les thèmes fondamentaux et classiques de l'approche historique (concepts de vérité et d'authenticité, distance du document par rapport à l'objet, critique interne et externe, opérations de tri et de vérification, contrôle rigoureux de l'enchaînement causal et de l'ordre chronologique etc...), mais doublée dans chaque cas d'application d'une perspicacité particulièrement aiguisée – réplique peut-être de la méfiance et du doute systématiques jadis chers à Seignobos. Car beaucoup plus encore que le texte écrit, le document audio-visuel est exposé aux méfaits du tripatouillage, souvent difficile à détecter,

13 Notamment la thèse de Fabienne Regard récemment soutenue, *Les réfugiés juifs en Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale vus par le prisme de leur(s) mémoire(s)*, Genève, 1995, MS 708 p., à paraître.

et se prête aux trucages et aux déformations les plus sournoises. Si l'historien ne peut en effet affirmer que ce que les documents, quels qu'ils soient, lui permettent de dire, encore faut-il, comme toujours, qu'il les ait correctement fait parler.

En second lieu, il convient d'évoquer les limites au travail sur l'audio-visuel qui découlent de contraintes d'ordre juridique. On ne saurait trop insister là-dessus, car elles constituent l'obstacle le plus immédiat, le plus gênant, et souvent le plus irritant aux entreprises de l'historien. Les sources audio-visuelles, entassées dans les archives des chaînes, sont faites de matériel composite, acheté, troqué, créé sous contrat, à producteurs multiples, et généralement protégé par des règles de propriété intellectuelle extrêmement strictes, souvent compliquées et pas toujours bien comprises, qui sont appliquées de manière aveugle et indiscriminée (et d'autant plus stupides que comme dans toute situation excessive, elles encouragent la tricherie au lieu de la combattre). La terreur d'être pris en flagrant délit de reproduction non autorisée paralyse les services artistiques et administratifs, en particulier dans les médiathèques dont les collections sont très souvent largement constituées par piratage, et se répercute sur l'utilisateur, placé dans des conditions telles qu'il ne peut accomplir sa tâche. Cet inconvénient majeur est d'autant plus insupportable que la consultation de matériel audio-visuel est une opération lente, minutieuse, complexe, faite d'auditions ou de visionnements fort longs, de retour en arrière, d'arrêts sur image etc... qui impliquent une disponibilité très large du matériel et des coudées franches. On ne prend pas des notes sur un film, sur des images ou sur une bande orale comme sur le chapitre d'un livre. Si l'on veut travailler sérieusement dans ce domaine, il va de soi qu'on doit avoir accès à des collections répertoriées, groupées sur rayons ou en compactus, disponibles – comme c'est le cas pour les ouvrages imprimés, les fonds d'archives ou les collections de manuscrits –, protégés, bien sûr, car il le faut, par des conditions simples et non vexatoires dont le fonctionnement repose sur la confiance et sur un respect réciproque des règles du jeu. En l'état actuel des choses, peu d'espoir est permis dans l'immédiat¹⁴.

Le recours aux sources audio-visuelles entraîne enfin des conséquences d'ordre logistique et matériel qui sont prioritaires dans la mesure où elles régissent son efficacité. On nous pardonnera donc de mentionner ces préoccupations d'intendance. Il faut, par exemple, des locaux proprement équipés, non seulement pour les séances d'enseignement, mais pour le travail hors-cours des participants: longs visionnements, enregistrements, montage. Ces équipements sont évidemment coûteux et dévorent de l'espace à une époque où les crédits et la place sont parcimonieusement comptés partout.

Il faut aussi un ajustement des mentalités. Du côté des étudiants, sensibilisés en période de sous-emploi par le souci des débouchés professionnels, pour les rassurer – au moment de choisir un sujet de diplôme – sur la respectabilité scientifique d'une recherche touchant à l'audio-visuel, parce qu'ils redoutent qu'elle soit considérée, sous l'effet de réflexes conservateurs, comme ésotérique ou peu sérieuse et vienne hypothéquer leur avenir. Du côté du système académique, l'intro-

14 Même les pays qui semblent avoir progressé à pas de géant sur la voie de la conservation des sources audio-visuelles ne règlent pas toujours la question dans l'intérêt des chercheurs: ainsi la création en France de l'INA (Institut national de l'audio-visuel), réalisation spectaculaire appuyée sur l'introduction récente du *dépôt légal* où le chercheur est aussi frustré qu'ailleurs: il peut tout consulter mais rien copier, rien enregistrer. L'INA est donc peut-être un remarquable musée de l'audio-visuel mais ce n'est certainement pas un instrument efficace de la recherche.

duction de travaux consacrés à l'audio-visuel implique inévitablement un assouplissement des règles et des habitudes: collaboration avec les praticiens, visites des hauts-lieux de la conservation des sources, conditions d'examens, cadence, durée et emplacement des séances de travail, et surtout présentation des travaux de diplôme et de thèse désormais accompagnés ou sous forme de cassettes audio ou vidéo, en attendant – ce qui ne saurait tarder – le CD Multimédia.

Enfin et surtout – la question surgissant régulièrement dans tout débat consacré aux sources audio-visuelles – il ne s'agit en aucun cas d'opposer ces «nouvelles» sources de l'histoire aux sources traditionnelles, de substituer les unes aux autres, de créer entre elles, telle une nouvelle querelle des anciens et des modernes, une alternative artificielle et mutuellement exclusive. Le texte, le son, la photographie, l'image ou tout autre support d'un message historique sont appelés à se compléter, à se répondre, à s'enrichir réciproquement au gré des entreprises de l'historien qui y fait appel, et selon les besoins dictés par l'objet de sa recherche.